L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 8 AVRIL 1856.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE & Co., [illegible]

Rue de Chartres No. 82, entre Conti et Bienville.

NOUVELLE-ORLÉANS: MARDI MATIN, 8 AVRIL.

ABONNÉS A LA SEMAINE.

Les porteurs de l'ABEILLE sont autorisés à recevoir des abonnements à la semaine, à raison de 25 cents pour les six numéros. Il se présente tous les jours dans nos bureaux des personnes qui désirent s'abonner pour un mois ou deux, mais comme en leur ouvrant un compte particulier pour une aussi courte période nous surchargerions sans profit la comptabilité, nous avons résolu de tout concilier en autorisant nos porteurs à nous représenter. C'est donc à ces derniers que les abonnés à la semaine devront payer le montant de leur abonnement hebdomadaire.

SITUATION POLITIQUE.

Le parti whig n'est pas complètement éteint, comme beaucoup de personnes se l'imaginent, et depuis quelque temps il se produit sur divers points de l'Union des symptômes dont commencent à se préoccuper les deux partis militants du jour.

Les conservateurs de l'école de Clay et de Webster ont tenu des meetings en Virginie, au Kentucky et dans plusieurs autres Etats; dans ces meetings, ils ont déclaré qu'ils avaient toujours été whigs, qu'ils voulaient rester whigs et que tous leurs efforts tendraient désormais à réorganiser les vieilles légions dissoutes, à les réunir sous le drapeau d'autrefois, et à rentrer dans l'arène politique. Plusieurs des meetings dont il s'agit ont exprimé des sympathies en faveur de M. Fillmore personnellement, mais dans d'autres ces manifestations ont été condamnées.

Il n'y a pas en ce moment de parti whig, mais il y a des whigs et en grand nombre dans tous les Etats de l'Union. Quelque circonstance fortuite amènera peut-être leur réorganisation. Beaucoup d'anciens whigs se sont enrôlés sous la bannière du parti américain; quelques-uns se sont faits démocrates non par amour de la démocratie mais par haine du know-nothingisme. La plupart sont restés fidèles à leurs anciens principes, et n'ayant plus de chefs, plus de programmes, plus de candidats, ont voté indistinctement pour des démocrates ou pour des Américains, selon leurs sympathies et leurs espérances du moment. Ils n'ont jamais abdiqué leur titre de whigs, et même en votant pour d'anciens adversaires ils ont protesté de leur fidélité aux doctrines conservatrices qu'ils défendaient avec tant d'ardeur il y a quelques années. Les whigs de la vieille roche forment aujourd'hui l'appoint dans plusieurs Etats, et nous les avons vus à la dernière élection du New-Hampshire donner 3,000 voix et empêcher l'élection du gouverneur. Ils sont beaucoup plus nombreux à New York, en Virginie et au Missouri.

Comment voteront-ils à la prochaine élection présidentielle? On ne le sait pas encore. Il est peu probable qu'ils désignent des candidats, parce qu'ils ne se font pas illusion sur leur faiblesse, et ils se condamneraient à une défaite qui rendrait presque impossible leur réorganisation. Mais s'ils sont faibles, livrés à leurs seules forces, ils deviennent une véritable puissance politique comme appoint électoral. Il est évident par exemple que dans l'Etat de New-York et peut-être aussi en Virginie, dans la Caroline du Nord, dans la Georgie et dans le Tennessee, ils feront pencher la balance du côté où ils se porteront.

Les Américains comptent, paraît-il, sur leur concours, et nous devons convenir qu'ils ont d'assez bonnes chances de l'obtenir. Ce n'est pas aux Know-Nothings que les anciens whigs se rallieront, mais à M. Fillmore personnellement, qui était naguère leur représentant à la Maison Blanche et qui a su mériter leur estime et leur confiance par une administration [illegible] et une rare probité.

[illegible] continuent à voir en M. Fillmore [illegible] et on conçoit aisément que leurs préférences [illegible] acquises. S'ils se réunissaient [illegible] convention dans chaque Etat, et qu'ils prissent la résolution de soutenir l'ex-président, il ne serait pas impossible que celui-ci fût appelé à remplir une seconde fois la première magistrature de l'Union. Mais M. Fillmore est porté [illegible] figure un démocrate, et il se [illegible] cette circonstance attiédisse [illegible] anciens amis. Or, si les whigs [illegible] pas pour accorder unanimement leur appui à l'ex-président, le candidat américain n'obtiendra pas tous leurs suffrages: beaucoup [illegible] dront, non par défaut de sympathie pour M. Fillmore mais pour ne point concourir à l'élévation de M. Donelson.

On voit que la situation est environnée de doute et qu'il est impossible d'augurer de l'avenir par les données du moment. On peut dire seulement que les whigs paraissent à l'heure qu'il est [illegible] bien disposés en faveur de M. Fillmore. Le Commercial Advertiser de New-York, qui n'a jamais amené le drapeau du whiggisme, et le Richmond Whig qui a toujours refusé de pactiser avec les nouveaux partis, soutiennent avec chaleur la candidature de M. Fillmore, non comme représentant du parti américain mais comme représentant des principes qu'ils ont toujours défendus.

L'attitude douteuse des whigs et leur neutralité leur valent toutes sortes d'avances de la part des partis qui vont se disputer le pouvoir. Ainsi que les républicains du nord les [illegible] de caresses et cherchent par tous les moyens possibles à les attirer dans leurs rangs [illegible] du sud, qui autrefois les représentaient comme les ennemis du pays, leur prodiguent [illegible] les plus flatteurs et font un touchant éloge de leur patriotisme et de leurs vertus civiques. Les whigs se laisseront-ils séduire? Nous ne le croyons pas.

BULLETIN EUROPÉEN.

Nous avons publié hier les nouvelles d'Europe apportées par le Fulton et nous donnons aujourd'hui celles reçues par le Canada: elles vont jusqu'au 15 mars pour l'Angleterre et jusqu'au 13 pour le continent.

La paix peut être considérée comme faite, dit un journal. Voici un fait qui ne laisse plus place à aucun doute, à aucune équivoque: la Prusse vient d'être officiellement invitée à venir prendre part aux conférences de Paris, et la Prusse a accepté sans contestation possible, c'est la paix faite. L'invitation adressée à la Prusse est motivée, s'il faut s'en rapporter à une dépêche sur ce que la conférence en est arrivée à la discussion du traité ou plutôt de l'abolition du traité de 1841, abolition qui ne peut avoir lieu sans la participation de la Prusse, puisque cette puissance fut au nombre des signataires. Or, le traité de 1841 ne constitue pas une des clauses de la paix. Si le Congrès en est arrivé à s'occuper de ce traité, c'est évidemment que les clauses de la paix sont déjà définitivement arrêtées.

Si nous en croyons le correspondant parisien du Times, quelques difficultés de détail auraient surgi dans le sein du Congrès, à la huitième séance.

"Je voudrais, dit ce correspondant, pouvoir indiquer les points sur lesquels des dissentiments se sont produits, mais il est impossible de le faire avec des renseignements de quelque autorité. La seule chose que je puisse avancer, c'est que la séance de samedi a été moins bonne que la précédente. J'ajouterais bien que la question des chrétiens sujets de la Turquie, les nouvelles institutions proposées pour les Principautés danubiennes, la demande de l'Angleterre relativement à l'Asie, et quelque autre question intéressante, mais secondaire, [illegible] contribuer à rompre le [illegible] qui a présidé aux précédentes conférences; mais je ne ferais que répéter les bruits en circulation dans les salons de Paris.

"Cependant, je me [illegible] à vous dire qu'en somme le caractère général des négociations ne s'est point modifié jusqu'ici. Les chances d'une solution pacifique [illegible] et les chances [illegible] [illegible]

[illegible] assure que l'amiral [illegible] a envoyé un courrier spécial au commandant de la flotte britannique dans la Baltique afin de le prévenir que la mer, ainsi bien que les côtes, est comprise dans l'armistice. Cette [illegible] aurait [illegible] lieu [illegible] entre les forces navales [illegible] dans la Baltique.

On lit dans le [illegible]:

"Les faits dont Paris [illegible] le théâtre sont au glorieux [illegible] des paroles qui ont inauguré le règne de l'Empereur des Français: 'L'Empire, c'est la paix!' Non seulement il n'a pas troublé la paix de l'Europe, mais il s'en est constitué le gardien. En faisant cette déclaration solennelle, il avait en vue d'assurer la paix à la France, de reconstruire l'édifice de sa prospérité intérieure et de clore l'ère des révolutions. Il a voulu dire par ces mots, que la paix de l'Europe ne serait pas troublée impunément, et que les droits des Etats indépendants ne seraient pas violés pour l'agrandissement d'un empire dont l'ambition et la rapacité étaient devenues un danger pour l'avenir du monde.

"Quiconque porte ses regards sur ce qui se passe actuellement à Paris, verra une [illegible] [illegible] France, les représentants [illegible] ment qu'il soit conclu, ne sera probablement plus violé de notre temps.

"Si ces représentants jettent les yeux autour de la Cité que l'empereur a si merveilleusement embellie, ils verront un pays dont les progrès opérés par l'influence d'un pouvoir [illegible] et bienfaisant, surpassent même ceux dont la métropole transformée offre l'image.

"Tout en France présente un aspect bien différent de ce qu'on y observait à l'avènement du règne actuel. Tout alors était confusion et terreur. Le commerce avait perdu la confiance et l'esprit d'entreprise; l'agriculture souffrait [illegible]; la société était agitée d'alarmes périodiques. La France est maintenant, sous l'empire qui avait proclamé la paix, couverte de nouvelles entreprises; elle porte le fardeau de la guerre avec une facilité et des ressources dont elle paraissait incapable, même pendant la paix. Ses cités sont animées par le travail; les échanges s'y font avec activité; le sol porte partout l'empreinte de la prospérité; jamais elle n'a été entourée d'un plus grand prestige; jamais ses destinées n'ont été plus brillantes; son nom n'a jamais été plus honoré; et cela est le résultat de quelques années, seulement d'un gouvernement sage et énergique."

En Crimée, la température, rigoureuse par accès, s'était radoucie et avait amené une amélioration notable dans l'état sanitaire de l'armée.

Une dépêche télégraphique de Hambourg annonce que la frégate Euryalus, qui était restée à Kiel après le départ de l'Impérieuse et des quatre corvettes d'avant-garde de l'escadre commandée par le commodore Watson, vient de quitter ce port par ordre de l'amirauté, afin d'aller notifier l'état de blocus à tous les ports russes dans la Baltique.

On écrit de Constantinople, le 3 mars, au Journal des Débats:

"De la Crimée, nous apprenons qu'il y a beaucoup de malades. Il en arrive continuellement [illegible]. Il y en a plus de 10,000 dans les hôpitaux de Constantinople. Plusieurs médecins ont pris le typhus: il y en a environ trente de malades; trois ont succombé. A peu près vingt-cinq des sœurs de charité qui soignent les malades ont été aussi prises de cette maladie, et deux ou trois ont succombé. Les troupes anglaises en souffrent moins que les troupes françaises, et les troupes turques encore moins."

Il continuait toujours d'arriver à Constantinople des troupes de France et d'Angleterre, en moins grand nombre, il est vrai, que par le passé; mais assez pour prouver que les alliés n'entendent suspendre définitivement leurs préparatifs de guerre que lorsque la paix aura été dûment signée. Ces renforts sont dirigés directement sur la Crimée où ils paraissent destinés à compléter l'effectif des régimens qui manquent d'hommes par suite des maladies et des congés.

D'après les dernières lettres de Trébizonde, Omer-Pacha se trouvait dans cette ville, se disposant à se rendre à Constantinople, en vertu d'un congé qu'il avait reçu du gouvernement.

Dépêches Télégraphiques, TRANSMISES A L'ABEILLE.

Louisville, 7—La rivière continue à baisser, et il n'y a que 7 pieds 2 pouces d'eau au canal.

Cincinnati 7—La farine vaut $6 46: whiskey 20; porc mess $16, ce qui est une baisse.

New-York, 7—La farine a quelque peu fléchi, celle du Sud vaut $7 75; le blé rouge $1 70, mais $2 a 63 1/2, graisse 9 1/2 à 10; whiskey 28 1/2.

Vicksburg, 7—Le Henry Chouteau est passé ici à 11 heures et le Sallie Robinson à 2 1/2, descendant.

Incendie à Baltimore—Washington, 7—Un incendie a éclaté aujourd'hui à Baltimore; plusieurs magasins ont été détruits, et l'on estime la perte à $200,000.

Un nouveau [illegible]—N.-York, 7—L'Adriatic, steamer qui doit faire partie de la ligne de Collins, a été lancé aujourd'hui.

CONVENTION DE PLANTEURS SUCRIERS.—Une grande convention de planteurs sucriers doit avoir lieu après-demain, jeudi, à la Nouvelle-Orléans. Nous voyons que les journaux de la campagne engagent les habitans à s'y faire représenter. L'assemblée sera sans doute nombreuse, et nous espérons qu'elle prendra les mesures nécessaires pour protéger une culture et une industrie qui font la richesse de l'Etat.

LA COLLISION ENTRE LE W. C. YOUNG ET LE SWAN.—Le bateau à vapeur W. C. Young qui a abordé le Swan le 3 de ce mois, est arrivé hier dans notre port. L'accident a eu lieu à onze heures et demi du matin, à quarante milles au-dessous de Shreveport. Le Young venait de doubler Sharp Point lorsque le pilote aperçut à environ soixante yards le Swan qui remontait le fleuve. Les machines furent renversées, mais il était trop tard pour éviter l'abordage. Le beaupré du Young a frappé le Swan à tribord, et ce dernier bateau a reçu de si fortes avaries que l'équipage a dû, pour l'empêcher de couler, jeter par dessus bord tout son bois et une forte quantité de sacs de sel. Le Young n'a essuyé que de très légères avaries.

RÉCOLTES.—L'Echo de la Pointe-Coupée fait un triste tableau de l'état des récoltes dans cette paroisse. La mauvaise qualité du plant de canne a frustré les espérances de nombre de planteurs, et on pense que plusieurs de ces derniers ne pourront pas récolter cette année et que quelques-uns même feront à peine assez de cannes pour planter en 1857. Aussi beaucoup d'habitans se sont-ils décidés à passer la charrue au milieu des souches et de remplacer celles-ci par du coton et du maïs.

"L'aspect de la récolte, dit le Meschacébé de St-Jean-Baptiste, est des plus tristes. C'est à peine si les habitations qui font ordinairement 600 à 700 boucauts, en ont roulé cette année 150 à 200.—Heureux encore ceux qui obtiendront ce résultat.

INCENDIE D'UNE SUCRERIE.—La belle sucrerie de M. McCullum, située dans la partie supérieure de la paroisse de la Pointe-Coupée, a été dévorée par les flammes ces jours derniers. Il s'y trouvait une grande quantité de sucre. On ne sait comment expliquer le sinistre.

CHRONIQUE LOCALE.

THÉATRE DE LA GAITÉ.—La foule s'était portée hier soir à ce théâtre pour entendre les deux cantatrices italiennes, Mmes Vestvali et Almonti, et nous avons rarement vu un enthousiasme pareil. Mme Vestvali a été rappelée jusqu'à trois fois consécutives et Mme Almonti a reçu une large part de ce triomphe. On a parlé d'une seconde représentation qui aurait lieu la semaine prochaine au bénéfice de ces artistes.

THÉATRE DE LA GAITÉ.—C'est ce soir qu'a lieu le bénéfice de Mlle Matilda Heron. A la demande générale, elle jouera Camille.

THÉATRE [illegible].—Ce soir, Irish Attorney, Happy man [illegible]. M. Collins remplira les principaux rôles.

AFFAIRE B[illegible] contre HUFTY.—La Cour Suprême a maintenu hier [illegible] de la Sixième Cour de District dans l'affaire Bell contre Hufty. Le tribunal a reconnu le droit de la législature, en vertu de la constitution, de destituer M. Hufty. Elle seule est juge des raisons qui la portent à exercer cette autorité; la Cour Suprême n'a rien à y voir. La seule question dont le tribunal eût à s'occuper était celle de savoir si la constitution accordait à la législature le pouvoir de destituer le shérif. Ce pouvoir lui est clairement accordé.

Le juge Spofford a lu cette opinion, qui est partagée par les juges Voorhies et Lea. Le juge Merrick a rendu un décret qui est basé sur d'autres points, mais arrive à la même conclusion que celle des autres juges.—Le juge Buchanan n'a pas partagé l'opinion de ses collègues.

LE JUGE ROBERTSON.—L'interrogatoire du juge Robertson a eu lieu hier, devant le juge de paix Bradford. L'affidavit l'accusait de port d'armes. M. C. D. Dreux représentait l'Etat; M. P. Soulé défendait l'accusé. [illegible] que M. Robertson tira un pistolet [illegible] qu'on lui arracha des mains. Le juge Bradford a envoyé M. Robertson devant la Première Cour de District.

ELECTION DE MARGUILLIERS.—L'élection annuelle des marguilliers de la cathédrale St-Louis a eu lieu hier. Les personnes suivantes ont été élues:

Dr I. Labatut,
Félix Labatut,
Félix Grima,
Chas. Lesseps,
John Youenes,
Rivière Gardère.

INCENDIE.—La fonderie de MM. McCann & Patterson ainsi qu'un vaste hangar, située dans la rue Nouvelle Levée, entre Delord et Calliope, ont été entièrement détruits par le feu hier matin. Un vieux magasin à étage appartenant à la succession John McDonogh, et occupé par M. Redwood, a été très avarié. La perte de MM. McCann & Patterson est forte, une partie en est couverte par les compagnies d'assurance.

[illegible]—Charles White, matelot du Nautilus, est tombé à l'eau, dimanche soir, tandis que ce steamer quittait le fleuve, et s'est noyé. Le cadavre n'a pas été trouvé.

[illegible]—Thomas Gaston et James Barry ont été arrêtés dans le premier district, sous prévention d'avoir volé quatre bagues en diamant de $1500 que Mlle Matilda Heron avait oubliées sur la table à l'hôtel St Charles. [illegible]

Susan Glover, rue Philippa, est en prison pour avoir assailli et grièvement blessé Catherine Williams.

Kat Neff a été arrêtée et écrouée pour avoir assailli A. B. Hutchinson, dimanche soir, sur la Levée, [illegible]

Wm. A. Hamilton a fourni un cautionnement de $1500 en attendant qu'il réponde à l'accusation d'avoir arrêté John Smith, tiré un couteau et menacé de lui couper la gorge.

INHUMATIONS dans les différents cimetières de la ville pour la semaine expirée dimanche, 6 du courant, à 6 heures du matin:

Cimetière de l'Hôpital de Charité	13
[illegible]	3
" No 2	2
" des Odd Fellows	[illegible]
Cimetière de Greenwood	[illegible]
" Protestant	[illegible]
" de Lafayette	[illegible]
" Catholique No 1	[illegible]
" No 2	[illegible]
" de l'Asile St Joseph	[illegible]
" de St Vincent de Paule	[illegible]
" des Israélites (4e District)	[illegible]
" Cimetière de la Métairie	[illegible]
" St Patrick	[illegible]
Total	[illegible]

PARIS.

On écrit de Paris, sous la date du 13 mars: Les nouvelles de la santé du prince Jérôme [illegible] [illegible]

présenté ce matin à Sa Majesté, après avoir fait une courte station dans les appartements de l'Hôtel de Ville. On sait que [illegible] à la forme [illegible] des armes de la ville de Paris. A la proue se trouve un aigle déployant ses ailes; à la poupe, la figure de la ville de Paris. La conception générale de l'œuvre est de M. Victor Baltard; la statue de la France, qui en fait partie, a été sculptée par M. Simart; l'exécution des différentes pièces et leur montage ont été confiés à M. Froment-Meurice, qui paraît hériter dignement de la réputation paternelle.

Le bruit court, mais je ne le garantis nullement, et en tout cas il n'est plus nouveau, que des titres de noblesse seront donnés, à l'occasion de la naissance d'un héritier du trône, à ceux de très-hauts personnages attachés au service du gouvernement, qui n'en possèdent pas déjà par eux-mêmes.

Les réceptions ministérielles ont été hier très-suivies et très brillantes. La plupart des députés y assistaient. Elles n'ont présenté chez M. Fould et chez l'amiral Hamelin aucun incident personnel; mais à la justice, on observait surtout les plénipotentiaires qui, tous, avaient dîné au ministère. On racontait que vers les neuf heures, un personnage haut placé (qu'il est inutile de nommer) aurait, après quelques minutes de promenade dans le salon du ministre où il venait d'entrer, abordé le comte Orloff, avec lequel il a eu d'anciennes relations en Russie, et lui aurait dit d'un ton assez dégagé, qu'au reste leur ancienne connaissance légitimait peut-être: "Eh bien! M. le comte! on dit que vous nous "donnez la paix; qu'elle est signée....—Il est "certain, aurait répondu l'envoyé russe, que "les Françaises sont charmantes.—On assure "même que nous les aurons sous trois "jours.—Les Anglaises sont blondes, aurait "poursuivi le comte Orloff; mais les Espagnoles..."—La conversation aurait pu continuer ainsi longtemps à bâtons rompus, si l'interlocuteur du comte n'avait à la fin compris qu'il était entré dans une voie où son partenaire ne voulait pas le suivre et que MM. les diplomates regardaient comme sérieux les engagements qu'ils avaient pris.

Les couches de l'impératrice.

Nous lisons dans la Gazette hebdomadaire de médecine et de chirurgie:

"M. Paul Dubois occupe depuis samedi, 1er mars, l'appartement qui lui a été préparé au palais des Tuileries. Il se trouve que, sans aucune préméditation, cet appartement est précisément celui dans lequel son illustre père Antoine Dubois s'installa à pareil jour, il y a quarante-cinq ans, pour l'accouchement de l'impératrice Marie-Louise. Le séjour de M. Paul Dubois aux Tuileries se prolongera sans doute jusqu'à la fin de la première ou de la seconde semaine après l'accouchement de l'impératrice.

"La curiosité publique, qui s'attache à toutes choses, s'est préoccupée de la question de savoir si l'impératrice serait ou ne serait pas soumise, pendant l'accouchement, à l'action du chloroforme. Nous regrettons de n'avoir aucun des éléments qui nous seraient nécessaires pour éclairer l'ignorance probable de nos lecteurs à ce sujet. Nous sommes portés à croire qu'aucune décision n'a été prise encore sur cette délicate question, et qu'elle sera résolue selon les circonstances particulières de l'accouchement.

Cérémonial.

L'Emancipation a reçu d'un correspondant de Paris le texte du cérémonial arrêté par le grand-maître des cérémonies pour l'événement relatif à l'impératrice. Le correspondant fait observer que les différences du cérémonial, pour la naissance d'une princesse portent principalement sur les parties qui ont un caractère militaire.

CÉRÉMONIAL POUR LA NAISSANCE DES PRINCES ET PRINCESSES, ENFANS DE L'EMPEREUR.

Lorsque l'impératrice sentira quelques douleurs qui annonceront qu'elle ne tardera pas à accoucher, la grande-maîtresse de sa maison se rendra auprès de Sa Majesté.

Dès que la grande-maîtresse sera arrivée, elle prendra les ordres de Sa Majesté l'empereur, et enverra avertir les princes et princesses de la famille impériale, les membres de la famille de l'empereur ayant rang à la cour, la mère de l'impératrice, les grands officiers de la couronne, les ministres et le président du conseil d'Etat, les maréchaux, le grand-chancelier de l'ordre impérial de la Légion-d'Honneur, le gouverneur des invalides, le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, le général commandant la garde impériale, l'adjudant général du palais, les officiers et les dames des maisons de Leurs Majestés.

Toutes ces personnes devront se rendre au palais des Tuileries en costume, comme le dimanche à la messe. Les dames seront en toilette du matin.

Les princes, les princesses et la mère de l'impératrice, seront, en outre, avertis par des officiers de la maison de l'empereur désignés par Sa Majesté.

Le sénat, le corps législatif et le corps municipal de Paris, seront également avertis par un officier de la maison de l'empereur, afin qu'ils soient assemblés au moment où Sa Majesté leur enverra annoncer la naissance de l'enfant.

Dans la chambre de l'impératrice, il ne devra se trouver que la mère de l'impératrice, la grande-maîtresse de la maison de Sa Majesté, la gouvernante, ainsi que la dame d'honneur de Sa Majesté.

Dans le Salon vert, qui précède le cabinet de l'impératrice, se trouveront les princes et princesses de la famille impériale et les membres de la famille de l'empereur ayant rang à la cour.

Dans le salon de l'impératrice se tiendront les grands officiers de la couronne, les ministres, les maréchaux, les amiraux, le grand-chancelier de la Légion d'Honneur, le gouverneur des invalides, le commandant supérieur des gardes nationales de la Seine, le général commandant la garde impériale, l'adjudant général du palais, les dames du palais de l'impératrice, les sous-gouvernantes et les dames des princesses.

Le grand-maître de la maison et le premier chambellan de l'impératrice feront les honneurs de l'appartement, en l'absence de la grande-maîtresse et de la dame d'honneur de Sa Majesté.

Les officiers de Leurs Majestés, les officiers des princes et princesses, se tiendront dans le troisième salon, qui est le premier après la salle des gardes, et dans cette salle des gardes.

Au moment où se feront entendre les dernières douleurs, LL. EExc. le ministre d'état et le garde des sceaux seront avertis et entreront dans la chambre. On y fera aussi entrer les princes et princesses que Sa Majesté jugera convenable d'admettre. Les sous-gouvernantes y seront appelées lorsque leur service l'exigera.

Après que l'enfant aura été présenté à l'empereur et à l'impératrice par la gouvernante, il sera présenté à S. Exc. le ministre d'Etat et à S. Exc. le garde-des-sceaux, qui passeront immédiatement dans le salon où sera S. Exc. le président du conseil d'Etat, remplissant les fonctions qui lui sont attribuées par l'article 13 du statut impérial du 21 juin 1853; il y sera dressé procès-verbal de la naissance de l'enfant.

Le prince impérial sera porté ensuite dans son appartement par la gouvernante, suivie des sous-gouvernantes, accompagné du général commandant la garde impériale et de l'écuyer de service. Ce cortège sortira de la chambre à coucher, traversera les salons, et se rendra dans l'appartement préparé pour l'enfant.

Dans cet appartement, se trouveront les personnes que l'empereur aura nommées pour le service du prince impérial.

L'empereur, étant rentré dans son grand appartement, recevra les félicitations des personnes réunies dans les appartemens de l'impératrice.

Le jour ou le lendemain de l'accouchement, le prince impérial sera ondoyé dans la chapelle du palais par le premier aumônier de l'empereur, en présence des princes et princesses de la famille impériale, des membres de la famille de l'empereur, ayant rang à la cour; de la mère de l'impératrice, des grands officiers de la couronne, des cardinaux, du président du sénat, du président du corps législatif, du président du conseil d'Etat, des grand'croix de la Légion-d'Honneur, des officiers des maisons de Leurs Majestés, de la grande-maîtresse de la maison de l'impératrice, de la gouvernante, de la dame d'honneur de Sa Majesté, des dames du palais; des femmes des ministres, des maréchaux, des amiraux, des grands officiers de la couronne, des officiers et dames des princes et princesses et du curé de la paroisse.

Après la cérémonie de l'ondoiement, on chantera un Te Deum, et, avant le Te Deum, le prince impérial aura été reconduit dans son appartement.

Le grand chancelier de la Légion-d'Honneur portera au prince impérial le grand cordon de cet ordre et la médaille militaire.

Les princes et princesses, parens de l'empereur et de l'impératrice, seront informés de la naissance du prince impérial par des lettres écrites de la main de l'empereur et portées par des officiers de sa maison.

Le Sénat et le Corps Législatif seront informés par un officier de la maison de l'empereur. La naissance sera annoncée de la même manière au corps municipal de Paris.

Le grand maître des cérémonies enverra chez les ambassadeurs un maître des cérémonies et chez les ministres étrangers un aide des cérémonies, qui annonceront la naissance de l'enfant.

Chacun des ministres prendra, dans son département, les mesures convenables pour faire parvenir à ses agens la nouvelle de la naissance, tant en France qu'à l'étranger.

Dès que le prince impérial sera né, il sera tiré une salve de cent coups de canon; la même salve sera tirée dans les pays occupés par les armées françaises.

Le soir, les édifices publics seront illuminés.

REVUE DES TROUPES ANGLAISES.

On écrit du camp devant Sébastopol le 25 février, au Times:

"Les baïonnettes de 46 bataillons anglais étincelaient hier à Telegraph-Hill, sur le versant du plateau qui domine la vallée de la Tchernaïa. 25,000 hommes d'infanterie avaient été massés là pour être passés en revue par le commandant en chef. De nombreux étrangers se pressaient sur le plateau pour assister à ce beau spectacle; on voyait des officiers français et sardes, et même quelques officiers espagnols qui sont attachés au quartier général français.

"Le maréchal Pélissier est arrivé sur le terrain dans une voiture à quatre chevaux, c'est une espèce de chariot de Crimée, très peu élégant, dont le harnachement se compose de cordes en partie, et les postillons sont des soldats [illegible] d'artillerie. Le maréchal monte rarement à cheval; [illegible] de chasseurs [illegible] les hussards [illegible] sir W. Codrington. Le maréchal Pélissier descendu de voiture, [illegible] le centre de la ligne. [illegible]

[illegible] par les pattes, il [illegible] à Inkerman; [illegible] guère moins élevés.

"Quand le défilé a été terminé, le maréchal Pélissier s'est avancé vers le général Codrington et l'a félicité chaleureusement de la magnifique tenue de ses troupes."

EGYPTE.

On écrit d'Alexandrie, à la date du [illegible] février:

"Le vice-roi d'Egypte a voulu, en même temps qu'il ouvre l'isthme de Suez à l'essor pacifique de toutes les nations, résoudre le plus grand problème de la géographie africaine, le problème des sources du Nil.

"Il a manifesté l'intention de confier le commandement d'une expédition nouvelle à M. le comte d'Escayrac de Lauture, membre de la commission centrale de la société de géographie, connu par ses voyages dans l'intérieur de l'Afrique et ses travaux sur cette partie du monde.

"L'expédition actuelle aura lieu dans les conditions les plus favorables. Elle a d'ailleurs, pour elle, l'expérience des expéditions précédentes que commandait Selim-Capitan, et auxquelles prirent part MM. d'Arnaud, L. Sabatier, Werne et Thibaut.

"Halim-Pacha, frère du vice-roi, qui a demandé le gouvernement général du Soudan, avec le désir d'ouvrir à la science ces contrées lointaines, et d'y répandre la civilisation, contribuera puissamment à assurer le succès d'une entreprise destinée à immortaliser le nom des princes qui l'auront patronée, comme celui des hommes audacieux qui l'auront accomplie.

"Nous ne pouvons qu'applaudir aux intentions généreuses du vice-roi d'Egypte et de son frère. Le choix qu'ils ont fait de M. le comte d'Escayrac, permet d'espérer qu'elles seront remplies, et nous sommes heureux de penser que c'est à notre temps qu'est réservée la gloire de découvrir les sources du Nil cherchées en vain depuis Hérodote."

FEUILLETON.

LES MOHICANS DE PARIS.

CHAPITRE V.

LE SANS-CULOTTE.

Le capitaine Pierre Herbel, surnommé le Sans-culotte, était, à cette époque, âgé de cinquante-sept ans.

C'était un homme de petite taille, aux épaules larges, aux bras de fer, à la tête carrée, hérissée de cheveux crépus d'un blond autrefois roux, à cette heure grisonnans, un hercule breton en un mot.

Les sourcils, d'une couleur plus foncée que ses cheveux, et qui comme eux n'avaient point blanchi, donnaient à son visage une effroyable dureté; mais ses yeux d'un bleu céleste et limpide, sa bouche s'entr'ouvrant sur des dents blanches, révélaient en même temps une bonté parfaite, une douceur ineffable.

Il était vif et brusque comme nous l'avons vu à son bord, aux Tuileries, à son entrée chez son fils; mais sous cette brusquerie et cette vivacité se cachaient le cœur le plus sensible, l'âme la plus compatissante de la création.

Accoutumé de commander aux hommes dans des situations où le danger ne permettait pas de faiblesse, sa figure exprimait l'habitude du commandement et l'énergique volonté.

En effet, comme s'il eût toujours été à bord de la Belle-Thérèse, dans son village, il avait, malgré la perte de sa fortune, conservé le secret de se faire obéir, non-seulement des paysans qui demeuraient porte à porte avec lui, mais encore des plus riches seigneurs ses voisins.

Forcé, par la paix européenne, à ronger ses poings dans l'oisiveté, à défaut de la bataille avec les hommes, le capitaine avait déclaré la guerre aux animaux.

Mettant à cet exercice son activité dévorante, il était devenu amateur passionné de la chasse, et avec le regret de ne point avoir affaire à des animaux qui valussent la peine, tels qu'éléphans, rhinocéros, lions, tigres et léopards, il s'était rabattu, avec une certaine honte de lutter contre si faibles ennemis, sur les loups et les sangliers.

Veuf de Thérèse, éloigné de Pétrus, le capitaine en était arrivé à passer les trois quarts de l'année à courir à dix ou douze lieues à la ronde, dans les bois et dans les landes, [illegible], ses deux chiens courant devant lui.

Quelquefois il restait absent une semaine, dix jours, quinze jours ne donnant de ses nouvelles au village que par les charrettes de gibier qu'il y envoyait, et qui étaient, la plupart du temps, adressées aux familles les plus besogneuses.

De sorte que le capitaine, qui ne pouvait plus nourrir ses pauvres avec ses aumônes, les nourrissait avec son fusil.

Le capitaine était donc, bien plus que Nemrod, un véritable chasseur devant Dieu.

Il est vrai que cette chasse acharnée avait ses inconvénients.

Le lecteur n'est pas sans savoir que, dans le cours légal des choses, le chasseur le plus absolu suspend, en général, à la cheminée, son fusil du mois de février au mois de septembre.

Il n'en était point ainsi du fusil du capitaine.

Son Lefèvre—il avait choisi des canons sortant des ateliers de ce fameux armurier,—son Lefèvre ne se reposait jamais, et l'on entendait toujours sa détonation bien connue dans un coin ou dans l'autre du département.

Il est vrai que comme il n'y avait pas un garde champêtre, un garde forestier ou un gendarme de ce département qui ne sût dans quel but le capitaine chassait et quel usage il faisait du produit de sa chasse, il est vrai, disons-nous, qu'il n'y avait pas un garde champêtre, un garde forestier ou un gendarme qui, lorsqu'il entendait la détonation d'un côté, ne s'en allât d'un autre.

Il n'y avait donc que dans le cas où le capitaine était trop audacieusement braconnier [illegible] la moustache du gibier et celle du propriétaire, il n'y avait donc que dans ce cas-là où l'agent public se décidait à faire un procès verbal et à conduire le capitaine devant les tribunaux.

Et encore arrivait-il que les tribunaux, tout sévères qu'ils fussent pour les délits de chasse, sous la Restauration, quand ils apprenaient que ce délit avait été commis par le sans-culotte Herbel, s'adoucissaient, quelle que fût l'opinion des juges, et que l'amende ne s'élevait jamais au-dessus du minimum.

De sorte qu'avec une centaine de francs d'amende par an, le capitaine faisait pour plus de deux mille francs d'aumônes, se nourrissait lui-même, envoyait de magnifiques bourriches à son fils Pétrus, lequel les partageait [illegible] de la nature morte; ce qui tendait à prouver que le braconnage, comme la vertu, trouve toujours sa récompense.

Pour tout le reste, le capitaine était resté un véritable homme de mer.

Il ignorait non-seulement les choses de la ville, mais encore les choses du monde.

L'isolement dans lequel vit le marin perdu dans la solitude de l'Océan, la grandeur du spectacle qu'il a incessamment sous les yeux, la facilité avec laquelle il joue à chaque instant sa vie, l'insouciance avec laquelle il attend la mort, la vie de marin, et ensuite celle de chasseur, l'avaient enfin si absolument préservé du commerce des hommes, qu'à l'exception des Anglais, qui lui paraissaient, sans qu'il sût pourquoi, ses ennemis naturels, il avait pour tous ses semblables,—ce qui peut se discuter et que nous discuterons tout le premier,—il avait pour tous ses semblables une sympathie aveugle et une amitié virginale.

La seule fissure de ce cœur de granit et d'or tout à la fois, c'était la douleur causée par la mort de sa femme, la pauvre Thérèse, corps charmant, âme sereine, dévouement silencieux.

Aussi, quand en mettant le pied dans l'atelier, et après l'avoir embrassé, il regarda comme un père regarde son fils, deux grosses larmes roulèrent de ses yeux, et, tout en tendant la main au général:

—Tu le vois bien, frère, dit-il, eh bien, c'est tout le portrait de sa pauvre mère.

—C'est possible, répondit le général, mais tu devrais te rappeler, vieux pirate que tu es, que jamais je n'ai eu l'honneur de connaître madame sa mère.

—C'est vrai, répondit le capitaine d'une voix douce et pleine de larmes, comme toutes les fois qu'il parlait de sa femme; elle est morte en 1825, et nous n'étions pas encore raccommodés.

—Ah! ça, dit le général, tu crois donc que nous le sommes, raccommodés?

Le capitaine sourit.

—Il me semble, dit-il, que quand deux frères se sont embrassés comme nous l'avons fait, après plus de trente-trois années d'absence...

—Cela ne prouve rien, maître Pierre; ah! tu crois que je me raccommode avec un bandit comme toi? Je lui donne la main, bon! je l'embrasse, bien! mais, au fond du cœur, il y a une voix qui dit: Je ne te pardonne pas, sans-culotte! je ne te pardonne pas, forban! je ne te pardonne pas, corsaire!

Le capitaine regardait son frère en souriant; car il savait bien qu'au fond le général avait une profonde amitié pour lui.

Puis, quand il eut fini:

—Bah! dit-il, je te pardonne bien, moi, d'avoir servi contre la France.

—Bon! dit le général, comme si la France avait jamais été la citoyenne République ou M. Bonaparte; j'ai servi contre 93 et contre 1805, entends-tu? braconnier, et non pas contre la France.

—Que veux-tu? frère, répondit avec bonhomie le capitaine, j'ai toujours cru, moi, que c'était la même chose.

—Et comme mon père l'a toujours cru, dit Pétrus, qu'il le croira toujours, que vous avez toujours cru et que vous croirez toujours le contraire, vous, mon oncle, il faudrait, je crois, mettre la conversation sur un autre sujet.

—Oui, voyons, dit le général; pour combien de temps es-tu venu nous faire l'honneur de ta visite?

—Hélas! mon cher Courtenay, pour bien peu de temps...

Pierre Herbel, [illegible] nom de Courtenay, avait continué de le donner à son frère comme à l'aîné de la famille.

—Comment, pour bien peu de temps? dirent ensemble le général et Pétrus.

—Je compte repartir aujourd'hui même, mes enfans, répondit le capitaine.

—Aujourd'hui, mon père?

—Ah ça! es-tu décidément fou, vieux pirate? reprit le général; [illegible] repartir aussitôt qu'arrivé?

—Mon départ est subordonné à la conversation que je vais avoir avec Pétrus.

—Oui, [illegible] partie de chasse [illegible] les braconniers du département d'Ille-et-Vilaine?

—Non, mon frère, j'ai, là-bas [illegible] ami qui s'en va mourant, un vieil ami, et qui prétend qu'il mourra [illegible]

—Ah! peut-être bien [illegible]

—Ah! c'est Surcouf qui se meurt! s'écria le général.

—Hélas! oui, dit Pierre Herbel.

—Par ma foi, ce sera un fier bandit de moins.

Pierre regarda tristement le général.

—Eh bien, demanda celui-ci, tout pénétré de ce regard, qu'as-tu à me dévisager ainsi?

Le capitaine secoua la tête avec un soupir.

—Voyons, parle, insista le général, je n'aime pas les gens qui se taisent quand on leur dit de parler; à quoi penses-tu? cela peut-il se dire?

—Je pense que, lorsque je mourrai, voilà bien ce que mon frère aîné dira de moi.

—Quoi? que dirais-je?

—Ah! par ma foi, répéta le capitaine en essuyant une larme, c'est un fier bandit de moins.

—Mon père! mon bon père! murmura Pétrus.

Puis, se tournant vers le général:

—Mon oncle, dit-il, vous me grondiez tout à l'heure, et vous avez raison; si je vous grondais, à mon tour, aurais-je tort, dites?

Le général étouffa une petite toux qui lui échappait toujours quand il était embarrassé et ne savait que répondre.

—Voyons, est-il si mal, ton Surcouf. Pardieu, je sais bien qu'il avait du bon et que c'était un brave, une espèce de Jean Bart, et qu'il ne lui a manqué que de servir une autre cause.

—Il a servi la cause du peuple, mon frère, la cause de la France!

—La cause du peuple, la cause de la France, quand ils ont dit le peuple, ces damnés sans-culottes croient avoir tout dit; demande à ton fils Pétrus, à monsieur l'aristocrate, qui a des laquais à sa livrée et des armes à sa voiture, s'il n'y a pas autre chose en France que le peuple.

Pétrus rougit jusqu'au blanc des yeux.

Le capitaine tourna vers son fils un regard doux et interrogateur.

Pétrus garda le silence.

—Oh! il te contera tout cela quand vous ne serez que vous deux, et sans doute que tu trouveras encore qu'il a raison.

Le capitaine secoua la tête.

—Je n'ai que lui d'enfant, Courtenay, dit-il, et c'est tout le portrait de sa mère.

C'était encore là une de ces réponses auxquelles le général ne savait que répondre.

Il toussa.

Mais tout en toussant:

—Je demandais donc, dit-il, s'il était si mal, ton ami Surcouf, que cela t'empêche de venir dîner chez moi avec Pétrus?

—Très mal, mon ami, dit tristement le capitaine.

—Alors c'est autre chose, fit le général en se levant; je te laisse avec ton fils, car je suis le premier à te dire que vous avez pas mal de linge sale à laver en famille; si tu restes et que tu veuilles dîner avec moi, tu seras le bien-venu; si tu pars et que je ne te revoie pas, bon voyage.

—J'ai peur que tu ne me revoies pas, frère, dit Pierre Herbel.

—Eh bien! alors, embrasse-moi donc, vieux scélérat.

Et il ouvrit à son frère deux bras, où le digne capitaine se précipita avec une profonde tendresse, mêlée de respect qu'il avait toujours conservé pour son aîné.

Puis, comme pour échapper à une scène d'attendrissement, sorte d'émotion qu'il était peu dans les habitudes et surtout dans les sympathies du général, il s'arracha violemment des bras de son frère et jeta ces dernières paroles à Pétrus:

—Ce soir ou demain, je vous reverrai, n'est-ce pas, monsieur mon neveu?

Et il se précipita vers l'escalier, qu'il descendit avec la légèreté d'un jeune homme de vingt ans, tout en murmurant:

—Diable d'homme, va, ne pourrais-je donc jamais le retrouver sans m'apercevoir qu'il me reste une larme au fond de l'œil!

(A continuer.) ALEX. DUMAS.

Décédée subitement la nuit dernière, à 11 heures 1/2, Madame Anaïs FORTIER, épouse de M. Michel Aime. Les amis et connaissances des familles Aime et Fortier sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui à 5 heures P. M. Le convoi partira de sa dernière demeure, 168 rue de l'Hôpital.

Décédée hier, à 2 heures de l'après-midi, à l'âge de 17 mois, ANNE AGELIQUE, fille de Joseph Joly et de Marie Sophie David. Les amis et connaissances de ses parents sont priés d'assister, sans autre invitation, à son enterrement qui aura lieu aujourd'hui, à 4 heures de l'après-midi. Le convoi partira de chez la grand'mère de l'enfant, veuve Jean Belleuard, rue St-Antoine, entre Moralès et Urquhart.

Décédé, hier, à 4 heures du soir, à l'âge de 37 ans, CYPRIEN DESFORGES. Ses amis et connaissances, et ceux des familles Desforges, J. B. D. Voisin, Andry, Dusuau [illegible] et Castéra sont priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu cette après-midi, à 4 heures et demie. Le convoi partira de chez sa mère, rue Royale, No 275.

Sociedade Portugueza de Beneficencia. FALECIMENTO. Os membros que compoem esta Sociedade se reunirão esta tarde, ás 3 horas, em casa do Sr Presidente, esquina das ruas Sta Anna e Borbon, para assistirem ao enterro do socio WILLIAM SPINDEL, falecido ontem pela manhaa. Por ordem do Sr Presidente. Jose Teixeira Arantes, Secretario Intr.

LISEZ CECI! Nous ne connaissons pas de meilleur remède que les célèbres Amers du Dr HOSTETTER contre les maladies d'entrailles, le choléra, la diarrhée, la dyspepsie et la faiblesse générale. [illegible] A vendre en gros et en détail, par JOHN WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres. O. O. WOODMAN, [illegible] Magazine et Commune.

NOUVELLE DÉCOUVERTE IMPORTANTE. La liqueur aromatique fortifiante DU DR. HAM. [illegible] Préparée par le Dr. DARIUS HAM. Bureau principal, No 2, Liberty street, New York. [illegible] J. WRIGHT & Co, Nos 21 et 151, rue de Chartres.

LE GRAND REMEDE RUSSE POUR LE BIEN PUBLIC. Chaque mère devrait avoir une boîte sous la main pour le cas où il surviendrait un accident à ses enfants.

REMEDE RUSSE DE READING. C'est un remède qui a été inventé à Boston, qui est connu depuis trente ans, et que les médecins recommandent. Il guérit sûrement et promptement les brûlures, les hémorroïdes, les clous, les cors les vieilles cicatrices de toutes sortes, les boutons de fièvre, les ulcères, la gale, la teigne, l'urticaire, les oignons, les maladies de tetins—les nourrices le recommandent,—les panaris, la suppuration, les morsures de puce et d'araignée, les engelures, le scorbut, les gerçures des lèvres et les verrues. [illegible] Le prix est de 25 cents la boîte. REDDING & Co., propriétaires à Boston, Massachussetts. A vendre à la Nouvelle Orléans, par J. WRIGHT & Co. Nos 21 et 151, rue de Chartres.

Faites-en l'essai! CÉLÈBRE TEINTURE DES INDES OCCIDENTALES DE DACOSTA. Pour la conservation des dents et des gencives. [illegible] Philadelphie, 25 octobre 1855. [illegible] JAMES C. BOOTH, professeur de chimie appliquée, Institut de Franklin. [illegible]

LA LIBRAIRIE DE NOUVEAU [illegible] LA LIBRAIRIE DE ST-CHARLES, Sous l'Hôtel St-Charles. [illegible]

Le navire NUREMBERG, capitaine Wittman, [illegible] est en déchargement au [illegible] [illegible]

M. LEON BERNARD est notre associé à partir d'aujourd'hui. JAMES H. SUYDAM & Co, Nos 63 et 64, rue Poydras. [illegible]

CIGARES [illegible] [illegible] LABORDE & IRQUES. [illegible]

SUCRE—110 caisses Sucre jaune de la Havane, en [illegible] A vendre par LABORDE & IRQUES. No. 38, Vieille Levée, [illegible]

PIERRES A FUSILS [illegible] LABORDE & IRQUES. [illegible]

TABAC DE LA HAVANE [illegible] LABORDE & IRQUES. No. 38, Vieille Levée, [illegible]

CAFÉ [illegible] [illegible]

ATTENTION.

Ventes à l'encan par J. A. Beard & May. [illegible]

12 avril—Maison à étage dans la rue Félicité, entre Magazine et Laurel, succession de Jacob Mayer. [illegible]

[illegible]

Vente par catalogue de 350 colis et lots de marchandises sèches et chemises françaises. Nous appelons l'attention des acheteurs à la vente par catalogue de marchandises sèches et de chemises françaises, qui aura lieu, aujourd'hui, à 10 heures du matin, au magasin de MM. Ravolet & Fournier, Nos 20 et 22, rue Bienville entre Chartres et Vieille-Levée par le ministère de Blache et Leaumont, encanteurs. Conditions libérales à la vente.

On nous prie d'appeler l'attention des acheteurs sur la vente faite, pour cause de départ, par le ministère de M. Vigné, encanteur, de meubles français, glaces, pendules, bronzes, lampes, cristaux, porcelaine, &c, qui sera faite aujourd'hui à 10 heures, à la [illegible] de M. [illegible], au No 251, rue Hôpital, entre Tremé et Marais.

Marchandises sèches étrangères et américaines. L'attention particulière des acheteurs est appelée à la grande vente de marchandises sèches, étrangères et américaines, qui aura lieu aujourd'hui, à 10 heures A. M., au magasin d'encan de H. Peychaud & Co, No 26, rue de la Vieille Levée. Conditions libérales à la vente.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. LE Trésorier de la ville a maintenant tous les comptes de taxes sur les propriétés foncières. Les contribuables sont priés de venir payer leurs taxes. ADAM GIFFEN, trésorier.

Belle résidence à vendre. UN bel îlot de terre très-élevé, situé sur le chemin de Gentilly, en face de la course de l'Union, bien entouré, ayant une petite maison, cuisine, écurie et planté d'arbres fruitiers, convenable pour y faire une résidence agréable et tout près du chemin pavé. S'adresser à F. Coquet, No 47, rue Conti.

AVIS—Les personnes auxquelles nous pourrions devoir sont priées de se présenter à notre bureau pour être payées, et celles qui nous doivent sont invitées à nous payer dans le plus bref délai. DUFOUR, DURAND & Co., en liquidation, No 29, Vieille Levée.

PERDU! SUR le chemin conduisant du bureau des soussignés à la banque de la Louisiane, renfermés dans une enveloppe jaune, portant le nom des soussignés, les trois billets suivants:

Un pour $2173 22/100 portant le numéro 2616, six mois du 13 novembre 1855, tiré par MM. W. M. Letchford & Co., à l'ordre des soussignés et endossé par les derniers.

Un pour $925 50/100 portant le numéro 2695, sept mois du 29 novembre 1855, tiré par MM. M. Barrière & Co., à l'ordre des soussignés et endossé par les derniers.

Un pour $775 50/100 portant le No 2960, quatre mois du 11 février 1856, tiré par B. Antognini, à l'ordre des soussignés et endossé par les derniers.

Le public est averti de ne pas acheter ces billets. Une récompense libérale sera donnée à qui les remettra à A. STURZENEGGER & AYERNOD, 47, rue de Chartres.

Chapeaux de paille. Rue de Chartres, 72, au premier. UN grand assortiment de chapeaux de paille pour hommes et cadets, tels que chapeaux d'Italie à bords simples et doubles, du No 40 à pédale garnie en Panama fin, qui sera vendu à bas prix. En grand choix de chapeaux et ornements en paille pour dames, fillettes et garçons. A vendre par J. DERBES jr. & Co.

SARDINES à l'huile—En débarquement des navires Leopold et Industrie, de Bordeaux: 100 caisses de 100 1/2 boîtes marq. J. Colin, Nantes. A vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

VIN de Marseille—50 barriques vin rouge de Bergame, en magasin et à vendre par NUMA LACOSTE, 147, rue Royale.

BOUTEILLES vides—350 paniers bouteilles vides de 22 et 24 onces. 25 paniers demi bouteilles. A vendre par NUMA LACOSTE & Co. 147, rue Royale.

VINAIGRE de vin blanc—75 barils vinaigre de vin blanc, supérieur, à vendre par NUMA LACOSTE & Co. 147, rue Royale.

VINS EN CAISSES—

200 caisses vin rouge St Julien Médoc			
150	do	do	St Estèphe do
200	do	do	Haut Brion en bout et 1/2 do
200	do	do	Chat. Margaux do
200	do	do	Chat. Léoville do
100	do	do	Chat. Lafitte do
100	do	do	Graves Latour do
75	do	do	Hermitage do
75	do	do	blanc Haut Sauterne do

A vendre par NUMA LACOSTE & Co. 147, rue Royale.

HUILE d'olive—600 paniers Huile d'olive, 2me qualité, à vendre par NUMA LACOSTE & Co 147, rue Royale.

PRUNES sèches—75 caisses prunes sèches en plusieurs diverses grandeurs. A vendre par NUMA LACOSTE & Co 147, rue Royale.

VIN muscat—150 caisses vin muscat Lunel et Frontignan, 50 caisses vin [illegible] de Frontignan, qualité supérieure, à vendre par NUMA LACOSTE & Co 147, rue Royale.

Déballage de marchandises nouvelles. GRANDE VENTE de Soieries de printemps, organdi, robes de barège, dentelles, broderies, articles de mode de Paris, mantelets et un assortiment complet de toutes nouveautés françaises. Ces marchandises seront vendues aux plus bas prix, par D P SCANLAN & Co. Nos 12 et 14, rue de Chartres.

Tapis, Nattes et Toiles peintes pour parquets. 119 rue de Chartres. REÇU dernièrement un grand assortiment de tapis, tels que: Tapis de VELOURS, etc; Tapis WILTON, tapisserie, tapis de BRUXELLES de triple épaisseur; Tapis INGRAIN, tapis de VENISE, etc. etc. Toiles à l'huile de tous dessins, qualité et largeur coupées à la demande; NATTES, 500 pièces, 4 quarts, 5 quarts et 6 quarts, blanches et à carreaux, tapis et rouge. Le tout offert aux PLUS BAS PRIX de la place. A. BROUSSEAU & Co.

Dissolution de Société. A partir de ce jour, 1er avril 1856, la Société existant sous le nom de J. DUPLECH & M. BONNEVILLE est dissoute par consentement mutuel. M. J. Duplech continuera en son nom les affaires de la maison. [illegible] J. DUPLECH, M. BONNEVILLE.

Pommade anti-rhumatismale. 100 POTS pommade anti-rhumatismale d'un effet efficace, guérison radicale en peu de jours. Dépôt unique à la Nouvelle-Orléans, chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Injection—Injection! 200 FIOLES injection de Ricord, d'un effet efficace. Guérison radicale garantie en trois jours. En vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Huile Tonique—Huile Tonique! 50 flacons huile tonique de Weber; 50 1/2 do. do. Cette huile arrête la chute des cheveux après huit jours d'usage, épaissit la chevelure et fait revenir les cheveux, quand les racines ne sont pas entièrement détruites. En vente chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Appareils à eau de Seltz de Briet. REÇU—75 appareils à eau de Seltz de Briet. L'appareil gazogène de Briet est le seul approuvé par l'Académie de médecine pour faire soi-même instantanément: Eau de Seltz, de Vichy, Limonade gazeuse, Vin mousseux, Soda water, &c. Seul dépôt chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

Huile de Colza! REÇU—6 barriques huile de colza épurée, 1re qualité, pour lampes modérateur et Carcel, à vendre par gallon, chez LION & PINSARD, 66 et 68, rue Royale, enc. Bienville.

VIN PORTO—Le soussigné offre à vendre 100 quart barriques vin Porto Reig; 20 do do Crown, 40 do do ordinaire. H. MEUGENS, 31, rue de la Commune.

VIN D'OPORTO. R. C. CAHUZAC & Co., Seuls agents, au Sud, pour la vente du vin d'Oporto de la célèbre marque B. Reig.

OUVRIERS!!! OUVRIERS!!! ON demande immédiatement de bons ouvriers cordonniers pour toutes sortes de chaussures pour dames et messieurs. Le travail leur sera assuré pour toute l'année sans interruption. S'adresser à la manufacture de chaussures de MM. BLANCARD & GUITTET, encoignure Royale et Dumaine.

GRAINES DE LIN—40 sacs graines de lin, très belle et bien nettoyée. 40 sacs graines de moutarde de [illegible]. A vendre par CUSACHS FRERE & CO, Encoignure Royale et St-Philippe.

VIN D'OPORTO—R. Reig—200 1/4 pipes, attendues par le navire [illegible], de Marseille. A vendre par R. CAHUZAC & Co., No 30, Vieille Levée.

CAFÉ Rio et Java—1200 sacs. RIZ—100 boucauts riz de la Caroline, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

MAQUEREAUX Nos 1 2 et 3, Savons de Winchester et de Livourne, qualités assorties; [illegible] Harengs—demie et quart de caisses, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

SUCRE en pain et en poudre—[illegible] A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

PAPIER paille—2000 rames de toutes les grandeurs et de toutes les qualités, à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

HARENG No 1—[illegible] à vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

AMANDES—[illegible] A vendre par JOSEPH H. MARKS & Co, 76 & 78 Magasins.

Cigares de la Havane. IMPORTATION DIRECTE. EN débarquement du brick Adams Gray de la Havane, [illegible] [illegible] Vieille Levée.

[illegible]

MONUMENT DE HENRY CLAY.

Grande Loge de l'Etat de la Louisiane. MAÇONS LIBRES ET ACCEPTÉS. Nlle-Orléans, 27 mars 1856.

En réponse à l'invitation qui lui a été faite par l'Association pour le monument de Clay, cette Grande Loge posera la première pierre d'un monument qui doit être érigé en cette ville, à la mémoire du grand homme d'Etat, et notre frère HENRY CLAY, Passé-Grand, des maçons du Kentucky.

Les officiers et les membres de la Grande Loge sont, par les présentes, priés de s'assembler, pour ce but, Samedi matin, 12 avril, à 9 heures A M, dans le local de la Grande Loge, à l'angle des rues St Charles et Perdido.

Les membres des loges de cet Etat et les maçons soumis à une autre juridiction sont fraternellement invités à se réunir également au local de la Grande Loge pour prendre part à la cérémonie.

La procession se formera sous la direction du frère E. F. Parmele, grand marshal, conformément à l'ordre qui lui a été donné par les grands officiers. Les frères seront revêtus des regalias selon les degrés qu'ils occupent dans l'Ordre.

Par ordre de W. M. PERKINS, Grand-Maître. Pour copie conforme: SAMUEL G. RISK, grand secrétaire.

Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15. M. ANTHONY FERNANDEZ, président de l'Association Louisianaise des Vétérans de 1814-15, ayant reçu une invitation de l'Association pour le monument de l'immortel Clay, les invitant de se joindre à eux afin de prendre part à cette glorieuse cérémonie et d'aider à poser la première pierre d'un monument qui doit être érigé en son honneur, à la mémoire de cet illustre homme d'Etat et patriote; en conséquence,

Les Vétérans de l'Association Louisianaise de 1814 et 1815, et tous les Vétérans qui se trouvent en cette ville, sont respectueusement invités à se réunir à la Bourse St Louis, le samedi 12 avril, à 9 heures du matin, avec leur décoration, pour cet effet.

Nouvelle-Orléans, le 3 avril 1856. Par ordre du Président, PHILIPPE LANAUX, Secrétaire.

SOCIEDADE PORTUGUEZA DE BENEFICENCIA. Sendo esta Sociedade convidada pela Comissão do monumento do Sr. Henry Clay, para assistir à ceremonia de poudar a pedra fundamental de um monumento que se vai fazer à memoria deste Illustre Homem de Estado, e patriota: em consequencia, os membros que compoem esta Sociedade, se reunirao Sabbado 12 do corrente mez às 9 horas da manhaã em casa do prezidente esquina das ruas Sta Anna e Borbon; vestidos em Regalia (como he costume em dia que se celebra o Anniversario da Sociedade) para d'alli sahirem formados, e assistir à dita ceremonia.

O presidente A. Vieira espera que todos os membros estarão presentes nesta occasião. JOZE TEIXEIRA ARANTES, Secretario Intr. N. O. 5 de abril 1856.

A LOUER. Une maison confortable, No 182, rue Royale, entre rs Louis et Toulouse. Les clés seront livrées immédiatement. S'adresser à EDWD SHIFF & Co, No 120, rue Commune.

PERDU, ce matin, à 10 heures, dans les environs des rues Dumaine et Condé, un enfant âgé de trois ans. Il était vêtu d'un pantalon court, d'un gilet couleur de chocolat au lait, chapeau drap blanc avec ruban. Une récompense libérale sera donnée à la personne qui ramènera l'enfant au No 158, rue St Philippe.

Café à vendre. A VENDRE le café de la Place d'Armes, encoignure Ste-Anne et Remparts, restaurant tout à neuf et d'un bon billard. S'informer sur les lieux.

INSTITUTRICE. UNE dame, munie de bonnes recommandations, désirerait trouver une place d'institutrice dans une famille ou il y aurait plusieurs demoiselles dont elle peut commencer et finir l'éducation. Elle enseigne le français, l'anglais, la musique, piano et chant, ainsi que tous les ouvrages de l'aiguille, tapisseries, broderies, etc. Références et renseignements—MM. J. Bellocq & Co., 61, rue Carondelet; M. Chs. N. Olivier, 166, rue Dumaine, ou au bureau de l'Abeille.

[illegible] est partie le 8 de ce mois de chez le soussigné, la négresse esclave nommée JANE, âgée d'environ 22 à 23 ans, jolie mulâtresse, teint presque blanc; elle [illegible]. Elle parle bien l'anglais, et le français, et est habillée, lors de son départ, d'une robe de coton à carreaux rouge et jaune avec de petites raies blanches, en fond jaune et rouge avec de petites raies blanches, [illegible]. Il est très possible qu'elle cherchera à se louer ou à s'embarquer à bord de quelque bateau à vapeur ou autre navire. Les capitaines en employant [illegible]. Une récompense honnête et libérale sera donnée à quiconque la ramènera ou la logera à la geôle de cette ville. A. CAILLIER, Hôtel des Etrangers, rue de Chartres, 145.

$300 de récompense. Mairie de la Nouvelle-Orléans, City Hall, 26 mars 1856. Une récompense de TROIS CENTS PIASTRES sera donnée à quiconque fournira des renseignements qui feront arrêter et condamner l'assassin ou les assassins qui, dans la soirée du 17 du courant, a enlevé nuitamment [illegible]. JNO. L. LEWIS, Maire.

AVIS. LE DR. F. ALLAIN a établi son domicile au No 44 rue Dauphine. Consultations: de midi à deux heures. N. B.—Le Dr. Allain prévient les membres de la Société Française de Bienfaisance qu'il se trouvera en outre tous les jours à l'asile de la Société, à 7 heures du matin, heure de sa visite. F. ALLAIN, Dr. en Méd. des facultés de Paris et de la N-Orléans.

Collège Commercial de Dollonne. 166, rue du Canal. De nouveaux élèves commencent cette semaine. L'écriture, la tenue des livres, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, les mathématiques et la phonographie, seront enseignés. Il y a un professeur pour chaque branche. Les appartements sont ouverts de 9 h. [illegible] Le succès est garanti à tous les élèves. RUFUS DOLBEAR, 166, rue du Canal.

HOTEL WASHINGTON, de Lac Pontchartrain, TENU PAR Louis Demousseaux & Jules dit Maréchal. Cet hôtel, entièrement [illegible] a neuf et meublé sur un pied des plus respectables, sera ouvert au public DIMANCHE, 6 AVRIL. Les propriétaires n'ont rien négligé pour faire de leur établissement un des plus beaux hôtels de la Louisiane, et les familles seront heureuses de trouver un lieu de repos où rien ne manquera au confort désirable. Des chambres élégamment meublées seront toujours à la disposition des personnes qui désireront [illegible]. La cuisine, confiée aux soins de M. Jules dit Maréchal, bien connu par son talent culinaire, ne laissera rien à désirer. [illegible] Il y a au dehors de l'établissement dans un corps de logis séparé, une excellente boutique, une salle de billard et un tir au pistolet.

M. BAMEL, FLEURISTE HORTICULTEUR, A l'honneur d'aviser les dames louisianaises et MM. les amateurs de plantes qu'il vient de transférer son assortiment de plantes et graines de la rue de Chartres No 83 à la même rue No 8, et qu'il vient de recevoir par le Granada, de nouvelles plantes, Camélias, Magnolias, ficus en fleurs, azalées, jasmins, pommes-artichauts, rosiers, arbres à fruits, vignes d'Europe et du pays, graines de fleurs et potagères, dahlias, Calipso, boronia, tubéreuse rouge et bleue, la grande gentiane de Crimée, et autres plantes, à des prix considérablement réduits, jusqu'au 10 courant.

EMBAUMEMENT DES CORPS. P. CASANAVE, entrepreneur, No. 37, rue Marais, entre Douane et Bienville, ayant acheté, du Dr. Holmes, de la ville de New York, le droit d'EMBAUMER LES CORPS, exécutera promptement tous les ordres, le jour et la nuit. Le procédé est simple et n'est sujet à aucun inconvénient. Les corps qu'il embaume sont garantis à l'abri de la décomposition et peuvent être transportés dans n'importe quelle partie du monde sans exhaler la moindre odeur, dans n'importe quelle saison. Les corps qui sont dans un état avancé de décomposition sont remis en état d'être parfaitement conservés. Les pamphlets contenant des détails complets seront donnés aux personnes qui en demanderont. N. B. Les corps des ministres, médecins et avocats seront embaumés gratis.

Toiles! Toiles! P. & E. REILLY viennent de recevoir, des meilleures manufactures, 100 caisses de TOILES DE PREMIÈRE QUALITÉ, pour familles, parmi lesquelles se trouvent 1000 pièces à 25 à 37 1/2, et 500 pièces de la célèbre toile Golden Flax. 16 caisses toiles superfines, épaisses, d'Irlande et d'Ecosse, 12/4 pour draps, 75 cts à $1 la yarde. 4 caisses toiles superfines, 10/4 à 12/4. 6 do damas 8/4 à 10/4, de table. 1 do damas super. double, pour table. 1 do serviettes damas. 2 do Hoops [illegible]. 150 douzaines chemises toile d'Irlande fine, à $30 la douzaine, et 500 magnifiques robes de baptiste $1, imprimée. P. & E. REILLY, encoignure Royale et Canal.

EN débarquement du navire suédois Industrie, venant de Bordeaux:

40 barriques vin rouge Graves,			
24	do	do	Montferrand,
216 caisses de 12 bout. vin blanc Haut Sauterne,			
56	do	12 do	do Haut Barsac,
25	do	24/2	do do

2 demi-pipes eau-de-vie, 6 quarts do do, 6 huit. do do — Eau-de-vie Cognac Celebrated brandy Wine.

4 demi pipes eau-de-vie, 6 quarts do do — Eau-de-vie Cognac Mre. Castillon Je. 1815.

A vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

16 barriques vin rouge St-Julien, 16 do do St-Emilion, 16 barriques vin rouge Montferrand, 12 do do St-Estèphe. En débarquement du navire suédois Industrie, et à vendre par A. CARRIERE, 25, Vieille Levée.

Librairie française. REÇU par l'Attica, une facture de livres français, parmi lesquels nous citerons: GRAND FORMAT. Rome ancienne et moderne, La Russie de 1812, 200,000 francs de rente. IN-12. L'Eglise et les Philosophes, Le Pasteur du désert, De l'Amour, Scènes du Foyer et de Campagne, Théâtre de Scribe, &c. &c. PUBLICATIONS ILLUSTRÉES. A. PAYA & Co, 56 Chartres.

200 douzaines chemises françaises, toile et coton devant toile, à vendre par LEON PIERRE & CO, 61, rue de Chartres.

PLUMEAUX de toutes les grandeurs et sorte noire à cendre, à vendre par LEON PIERRE & CO, 61, rue de Chartres.

MEUBLES, MEUBLES. Entrepôt [illegible]. CHAS. A. STEWART, 181, rue du Canal. [illegible]

[illegible] Mme F. LAFARGUE, rue Bourbon No. 113, près St. Louis, Spécialité de Dentelles.

REÇU de Bordeaux par le navire Industrie: [illegible]

[illegible]

$204,000!

LOTERIE DU MARYLAND, SUR LE PLAN DE LA LOTERIE HAVANAISE.

GRANDE LOTERIE CONSOLIDÉE DU MARYLAND. Classe [illegible] Tirage, mardi 1[illegible] 1856, dans la ville de Baltimore. R. FRANCE & Co. directeurs.

Les lots forment un total de $204,000, répartis en 20,000 billets—1,000 lots.

Payables en plein, sans déduction. Il y a deux ou lot pour trente billets.

1 Lot de	$40,000	soit	$40,000
1 do	20,000		20,000
1 do	10,400		10,400
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	5,000		5,000
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,500		2,500
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
1 do	2,000		2,000
10 do	1,000		10,000
176 do	400		70,400

APPROXIMATIONS.

4 Lots d'approximation de	$200	soit	$800
4 do	150		600
4 do	100		400
12 do	80		960
16 do	60		960
16 do	50		800
40 do	40		1,600
704 do	20		14,080
1000 Lots formant un total de			$204,000

Billets, $10.—Moitié de billets, $5.—Quart dito, $2 50. Huitième $1 25.

APPROXIMATIONS. Les deux billets qui précèdent et les deux qui suivent immédiatement les billets qui gagneront les 20 premiers lots, auront droit aux 400 lots d'approximation. Que le No 11,250 gagne le lot de $40,000, les billets numéros 11,248, 11,249, 11,251 et 11,252 recevront chacun un lot de $200, et ainsi de suite. Les approximations du No 1 sur les Nos 2; 3; 20,999 et 20,000; du No 20,000, ce sont les Nos 19,998; 19,999; 1 et 2; des Nos 2 et 19,999, d'après le même principe.

PLAN DE LA LOTERIE. Emission de 20,000 billets, portant les numéros depuis 1 jusqu'à 20,000; mille lots, divisés en 200 lots et 800 primes d'approximation.

Les numéros 1 à 20,000, correspondant aux numéros que portent les billets, sont imprimés sur des carrés de papier, roulés dans une enveloppe de ferblanc et placés dans une roue de verre.

200 carrés de papier, portant la somme des 200 lots, et roulés dans une enveloppe de ferblanc, sont placés dans une autre roue. Après avoir fait faire plusieurs tours aux deux roues, deux enfants, les yeux bandés, tirent l'un un numéro de la roue des nombres, l'autre un lot de la roue des lots. Les billets ouverts et exhibés à la foule, ces deux chances sont enregistrées par le commissaire, le lot placé en regard du numéro que l'on a amené. L'opération est répétée jusqu'à ce que tous les lots aient été tirés. Le tirage est alors imprimé, et après l'avoir vérifié, le commissaire certifie qu'il est exact.

Les lots sont payables après le tirage, en plein, sans aucune déduction. 27 mars—15f

Aux Frères Provençaux. HOTEL RESTAURANT, 43, Walker st. New-York. TENUE PAR J. BUISSON. CETTE maison située au centre des affaires, entièrement réparée et meublée à neuf, se recommande par la propreté et l'élégance de ses appartements, et par un service qui ne laisse rien à désirer. La délicatesse et la variété de ses mets ne permettront jamais aux amateurs de la bonne cuisine de regretter d'être venus dans cet établissement, ainsi que par la réputation du traiteur, sous le patronage duquel il s'est placé. On déjeune de 8 à 11 heures du matin. Dîners à toute heure. La table d'hôte est servie à 3 heures précises.

AVIS. LES bureaux du SHERIF DE LA PAROISSE D'ORLEANS sont momentanément au No 12, rue Ste Anne, MAISONS PONTALBA. JOHN M. BELL, Shérif.

MAISON et GROCERIE à vendre. LE soussigné offre à vendre à l'amiable une Grocerie parfaitement meublée et achalandée, établie depuis longues années, qui fait de grands bénéfices. Cette grocerie est située encoignure des rues Villere et Kerlerec. On vendra également la maison, si l'acheteur le désire. Pour voir sur les lieux. JEAN DELORD, coin Villere et Kerlerec.

DE L'HUILE D'OLIVE—500 paniers J. Plagniol en bouteilles et 1/2 bouteilles, à vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas.

FRUITS à l'eau de vie—100 caisses assorties, Teyssonneau, 100 caisses cerises Teyssonneau. A vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas.

SARDINES—2000 1/4 boîtes Criffet, 2000 1/2 do do. A vendre par TH. CAPITAINE, 13, Tchoupitoulas.

Chandelles, Huile, Whiskey, &c. CHANDELLES—500 caisses "Star," Proctor & Gamble. HUILE—50 barils huile de lard de choix. WHISKEY—200 barils "Boyle Rose" 150/2 do. 100 do rectifié, de Cincinnati. 100 do vieux Monongahela. EAU DE VIE—50 barils, de New York. GENIEVRE—50 do. AMIDON—200 caisses amidon perle de France. A vendre par JOSEPH LANDIS & Co, 32, rue Tchoupitoulas.

CIGARES de la Havane—500,000 cigares de la Havane, consistant en Regalias, Media Regalias, Regalia Londres, Milar, Londres, Trabucos, Concha Cazadores, des marques suivantes: Sebastopol, Figaro, Prensa, Modelo de la Intendad, Retilla, Convenio, Granadinas, Espaila, Flor de Fajardos, Monte[illegible], Perfecto, Aranzo, Flor de Ugres, etc., en débarquement du brick Adams Gray de la Havane, à vendre par BORNIO FRERES, 34, rue Gravier.

PICADURA—26 sacs picadura en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane, à vendre par BORNIO FRERES, 34, rue Gravier.

CIGARETTES—6640 cents de la célèbre marque "La Honradez" en boîtes de 250 cents en débarquement du brick Adams Gray de la Havane et à vendre par BORNIO FRERES, 34, rue Gravier.

EN débarquement du navire Johannesberg, capitaine Ulrich, venant du Havre et à vendre par le soussigné: 1000 damejeannes de 5 [illegible]. PAUL [illegible] FILS & Co, 27 rue St-Louis.

GENIEVRE—15 pipes genièvre de la marque de Cheval Noir, reçues en débarquement par le navire Adler, venant de Rotterdam. A vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune.

GENIEVRE—100 paniers de genièvre blanc, de la célèbre marque "Schiedam Arms" importés directement, et ayant droit au drawback, à vendre par H. MEUGENS, 31, rue de la Commune.

Bains de la rue Conti, Entre les rues Bourbon et Dauphine. TENUS PAR F. GAUPP. CET établissement, qui avait été fermé depuis deux mois pour cause de réparations, est maintenant ouvert au public. Les bains de la rue Conti peuvent se ranger aujourd'hui au nombre des établissements de ce genre les plus confortables de ce pays. [illegible]

SODA! SODA! LOPEZ & Co., 95, rue de Chartres, encoignure Conti. COMMENCERONT ce jour la vente de leur délicieux soda. Ils auront pendant la saison tous les sirops les plus renommés, et principalement leur sirop de nectar et de banane, inventé par eux et dont ils sont les seuls possesseurs. Ils continueront, comme par le passé, à fabriquer fraîchement tous les jours, toutes espèces de chocolats. Leur confiserie se recommande également par sa fraîcheur et sa bonne qualité.

EN débarquement du navire Hortensia, du Havre: 100 paniers champagne, Joseph Perrier; 25 boîtes absynthe, E. Pernod; 25 do kirsch do; 30 caisses de 12 fromages têtes de Maure; 30 do de fromages pâte grasse; 4 boucauts gruyère; 1000 damejeannes de 5 gals. 500 do de 3 gals. 500 do de 2 gal. 200 do de 1 gal. à vendre par P D SEGOND & COUTIN, 13, Bienville.

EN magasin—50 barriques vin Bergasse, 200 paniers huile, 24 onces, de Possel; 100 do do 24 demi bout. do; 250 do do 24 onces, James Plagniol; 160 do do 24 demi bout. do; 75 caisses vermouth, Noilly Pratt & co; 50 do do Picaud & co; 80 do muscat, Jourdan Bro & co; 40 do do Picaud & co; 100 caisses savon Arnavon. Olives, capres, anchois, thon, amandes, eau de fleurs d'oranger, bouchons, bouteilles vides, &c. A vendre par P. D. SEGOND & COUTIN.

Grand chemin de fer de Jackson et du Nord. ARRANGEMENTS POUR L'ÉTÉ. A partir du 1er avril prochain, le train des passagers et de la malle partira aux heures ci-dessous. Le convoi quittera Osyka à 6 heures du matin et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 11 heures. Il partira de la Nouvelle-Orléans à 3 heures de l'après-midi et arrivera à Osyka à 9 heures du soir.

$200 de récompense. JE promets cent piastres de récompense à quiconque me fera retrouver la marchandise qui a été volée dans mon magasin et les voleurs. [illegible] J. AOGÉ.

AVIS. L'INTERET de EDGAR MARIN dans la maison MARIN, MALUS & Co, cesse à partir d'aujourd'hui, de consentement mutuel. EDGAR MARIN, LUCIEN MALUS, EDMOND MALUS. Les soussignés continueront les affaires de groceries sous la raison L. MALUS & Co, Nos 4 et 6, rue Conti. Nouvelle-Orléans, 18 mars 1856. LUCIEN MALUS, EDMOND MALUS.

PAQUES—PAQUES. GONCHAUX FRERES, 107 et 109, rue Vieille-Levée. SOLLICITENT leurs amis et le public en général de venir examiner l'immense assortiment d'habillements de printemps qu'ils viennent de recevoir et qu'ils vendent AUX PRIX LES PLUS RÉDUITS.

Journaux de Médecine. LES soussignés peuvent disposer d'un abonnement aux journaux suivants pour l'année 1856: Gazette des Hôpitaux, L'Union Médicale, L'Abeille Médicale. A. PAYA & Co, 56 rue de Chartres.

A. D. GRIEFF & Co, 38 et 40, Vieille Levée, offrent à vendre: [illegible]

A VENDRE. [illegible]

$30,000!

PLAN amélioré de la Loterie de la Havane. (Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.) Loterie de l'Académie de Fort Gaines! Pour Avril—Classe 14. Pour être tirée le 24 Avril 1856, dans la ville d'Atlanta.

GROS LOT—HUIT MILLE PIASTRES. Prix des billets: Billet entier, $5; moitié de billet, $2 50; quart de billet, $1 25. Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot. Les billets de Banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles. SAMUEL SWAN, Directeur, Atlanta, Georgie.

$30,000! La première Loterie établie aux Etats-Unis sur le plan de la Loterie de la Havane. (Avec l'autorisation de l'Etat de l'Alabama.) Loterie de l'Académie Militaire du Sud. CLASSE C.—NOUVELLE SÉRIE. Pour être tirée dans la ville de Montgomery, le 1er mai 1856. 20,000 numéros seulement.—Gros lot, $8,000. Prix des billets:—Billet entier, $5; moitié de billet, $2 50; quart de billet, $1 25. Les lots sont payés trente jours après le tirage, en billets de banque payant en espèces, sans escompte, sur présentation du billet qui a gagné le lot. Les billets de banques solvables sont pris au pair. Toutes les lettres sont strictement confidentielles. SAMUEL SWAN, directeur, Montgomery, Alabama.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nlle-Orléans de Jackson et du Nord. Nlle Orléans, 4 avril 1856. CONFORMÉMENT à la charte, une élection aura lieu au bureau de la Compagnie, No 46 rue Carondelet, lundi 21 avril 1856, de 9 à 3 heures, pour dix-huit directeurs; douze devant être choisis parmi les actionnaires demeurant dans la Louisiane et six parmi les actionnaires demeurant dans le Mississippi, pourvu qu'une majorité des actions de la Compagnie soit représentée à la date élection; mais si une majorité des actions n'est pas représentée, l'élection aura lieu lundi 28 avril 1856, au bureau de la Compagnie, de 9 à 3 heures. R. S. CHARLES, secrétaire.

COLLEGE DE ST-VINCENT, Au Cap Girardeau, Etat du Missouri. CE COLLÈGE auquel la législature de l'Etat du Missouri a accordé, en 1843, une charte et des privilèges universitaires, occupe un des sites les plus charmants qui se trouvent sur le Mississipi. Il est situé au cap Girardeau, sur le Mississipi, à quarante cinq milles au-dessus de l'embouchure de l'Ohio, et domine les deux rives du fleuve. Quarante acres avoisinantes appartiennent au collège, qui possède, en outre, à un mille et demi du village, une maison de campagne où les élèves peuvent aller passer leurs jours de récréation. Une éducation commerciale et classique complète est donnée dans ce collège. Costumes. Pensions, cours et raccommodage, par an... $150. Blanchissage... Médecins et médecines... 5. Les élèves qui resteront au collège pendant les vacances auront à payer une somme additionnelle de $15. Pour plus amples informations, s'adresser à J. AD. ROZIER, avocat, Agent du collège, rue St Charles No 34. Le rév. J. D. O'Keeffe, trésorier de ce collège, est en ville ce moment. On peut le voir à l'Archevêché le matin, l'après-midi et de midi à deux heures.

GROCERIE A VENDRE. Le soussigné est décidé à vendre sa GROCERIE, située rue de Chartres No 181 entre Toulouse et St. Pierre, à cause de son prochain départ pour l'Europe. La maison possédant une bonne clientèle tant en ville que dans la campagne, garantit un bon succès à celui qui l'achètera. B. BREITWIESER.

A louer. La confortable maison, rue Bourgogne No 172 entre Conti et St Louis. S'adresser sur les lieux ou à TH. BAILLY BLANCHARD & Co 27, rue de la Vieille Levée.

30 mulets du Mexique, à vendre par D. ADAMS, aux "Empire stables," encoignure Jackson et Tchoupitoulas, 4me District.

AVIS. LE Dr. ALFRED MERCIER peut être consulté tous les jours, excepté le dimanche, à l'Hôpital de la rue du Cirque, de 10 heures du matin à 1 h. de l'après-midi, et chez M. Douis, rue des Remparts, de midi à une heure.

Rue de Chartres No. 17, Mme ROBERT. A l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans qu'elle a reçu de Paris un assortiment de modes de printemps consistant principalement en chapeaux crêpe et dentelle, chapeaux de paille à jours et unis, des pour fillettes et enfants, capotes crêpe, des blonds et des tulles, mantelets de soie, des fantaisie, parures mousseline, voiles, fleurs, coiffures, parures de mariées, voiles de mariée, dentelle, fantaisie, broderie, ombrelles mariages, dentelle, etc. Ces articles seront vendus à des prix [illegible].

SOUTHERN CLOTHING MANUFACTORY, No 134, Chartres, entre St-Louis et Toulouse. EDMOND DUFORESSIERS & Co, désirent faire savoir au public, et surtout aux marchands de la ville et de la campagne, qu'ils ont constamment en main leur assortiment des plus complets de la "Southern Clothing Manufactory," le plus complet assortiment de Linge fait, à vendre au plus bas prix du marché; ainsi que la confection aux mesures les plus nouvelles. Tout ordre des marchands ou habitans pourra être rempli dans le plus bref délai, vu le nombre considérable d'ouvriers employés. On demande de suite un bon coupeur pour l'habillement.

Dr. SAMUEL REYNOLDS, Bureau No 115, rue Gravier, Nlle-Orléans, GUÉRISON des CANCERS, la TEIGNE, les TUMEURS BLANCHES, les PLAIES, les ULCÈRES de toutes sortes. Il guérit les PANARIS en très peu de temps.

F. RIMAILHO & Co., IMPORTATEURS De marchandises françaises, anglaises et allemandes, 89, RUE DE CHARTRES, Entre Bienville et Conti. REÇU par les derniers arrivages un magnifique assortiment de marchandises nouvelles pour le printemps. BONNETERIE blanche et de fantaisie. CHEMISES blanches et en couleur, Bretelles, Cravates, MERCERIE, Broderies, Rubans, Garnitures. GANTS et Mitaines en fil et en soie brodé. EVENTAILS en papier et en toile. Parfumeries, Peignes, Brosses, Parfumeries. Articles de fantaisie, &c. &c. MM. les marchands de la ville et de la campagne sont invités à venir examiner nos marchandises avant de faire leurs achats de la saison. F. RIMAILHO & Co.

A VENDRE. UN MULATRE de 23 ans, bon ouvrier tonnelier, excellent sujet, garanti sous tous les rapports. Et plusieurs autres esclaves, tels que domestiques, cuisinières, etc. S'adresser à M. F. COQUET, 47, rue Conti.

FUSILS ANGLAIS. LES soussignés, agents de la célèbre manufacture de Chas W. Mauston, de Londres, sont prêts à recevoir et à remplir les ordres pour un ou plusieurs fusils, selon le goût des acheteurs. Ils ont aussi un assortiment complet de fusils de Mauston, de Westley Richards, de Tipping & Lawden et de Hollis & Sheath, de toutes qualités, et signalent aux amateurs à la recherche d'armes de choix. BLATON & OLIVIER, No 49, rue Commune.

Aux Habitants Jardiniers. LES soussignés offrent de vendre à la convenance des acheteurs et aux plus bas prix du marché: des HARICOTS NAINS, rouges et blancs. FAZENDE & SON, No 30, Vieille-Levée.

Ficelle. DE toutes les grosseurs pour tapissiers, etc. Ficelle fine, blanche et couleur, pour pharmacies et autres, à vendre par LEON PIERRE & Co, 61 rue de Chartres.

Nègres à vendre. UN grand nombre de Nègres de choix de la Virginie et du Maryland sont arrivés aujourd'hui; il y a parmi eux des domestiques et des nègres de champ. Le soussigné aura toujours des nègres de ces Etats durant la saison. WALTER L. CAMPBELL, Encoignure Esplanade et Moreau.

ON DEMANDE deux ouvrières en modes capables; elles trouveront de l'emploi chez Mme DURAND, rue Royale.

Dr L. DUPERRON, dentiste, Rue Royale, No 66. Prévient [illegible] ainsi que le public en général [illegible] toutes les opérations dentaires chirurgicales et mécaniques, il fait les pièces dites à succion, c'est-à-dire sans crochets ni ressorts, avec toutes les améliorations connues, aux prix les plus modérés et à l'entière satisfaction des patients.

A LOUER—[illegible] La propriété située dans la rue Casacalvo, Troisième District, qui était dernièrement une fabrique de savon. Les instruments et machines employés dans l'établissement, y compris une petite machine et une bouilloire, peuvent être achetés à très bas prix. S'adresser à JUAN Y DE EGANA, rue Bienville.

R. PRADEL, Rue St. Charles No. 66, Elève de Charrière, à Paris, fabricant d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques. VIENT de recevoir de France, d'Angleterre et de New-York un grand assortiment d'instruments de chirurgie et appareils orthopédiques tels que: instruments d'anatomie, boîtes, trousses à dissection, boîtes, trousses autopsies-trousses, chirurgie, caisses amputations, caisse à trépan résection, caisse d'accouchement, boîte trousse d'accouchement, boîte cataracte, pupille artificielle, fistules, lacrimales, strabisme, paupières, caisse sonde Beniqué, boîte à ventouse, boîte de dentistes, un assortiment complet de divers instruments assortis de prix et de grandeurs.

Appareils orthopédiques. Tous les appareils sanctionnés et patentés par l'Académie de médecine, l'académie de l'industrie, ... [illegible] ... bandage Wickham et Hart patenté anglais, bandages de plusieurs fabricants patentés et sanctionnés par nombre d'années d'expérience; bandage pour les hémorroïdes, bandage de plusieurs fabricants pour la descente de matrice, ceinture hypogastriques, ceinture ventrières élastiques, vulcanisées, bas agés, &c. [illegible] Bas lacés en peau de chien, en toile. [illegible]

Appareils à injection, de plusieurs modèles. [illegible]

[illegible]

PHARMACIE,

Encoignure Conti et Bourgogne, SPÉCIALITÉ POUR LE TRAITEMENT DES MALADIES SECRÈTES ET DES MALADIES DE PEAU. GUÉRISON DE L'hydrargyrie, MALADIE [illegible] PAR L'USAGE [illegible] DU MERCURE, PAR E. GAUDOZ, Pharmacien.

VIN D'OPORTO DOUX—En débarquement du brick espagnol Lince: 40 quarts vin d'Oporto doux. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe.

VIN DE CATALOGNE—Vin de Catalogne foncé, et très corsé. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe.

VIN DE BORDEAUX—En débarquement du navire Industrie, de Bordeaux. 40 demi pipes vin de Bordeaux. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe.

EN ENTREPOT—40 quarts vin de Madère, 24 do do de Jerez. A vendre par P. CUSACHS FRERE & Co, encoignure Royale et St Philippe.

A VENDRE en magasin—30 quarts pipes eau de vie Edmond Jaulin pale. 20 huitièmes do do; 10 quarts pipes eau de vie Bastin Tricoche & Co; 80 barriques vin rouge St Julien Médoc. Y. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

EN MAGASIN et à vendre par le soussigné: 50 barils whiskey de seigle Monongahela; 40 do do Bourbon; 40 do Brandy et genièvre; 60 do whiskey [illegible]. Y. LAMBERT, 62, rue des Magasins.

EN débarquement du navire sarde Missisipi de Palerme et Gènes et à vendre—2,000 caisses limons, 3,000 do oranges. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire sarde Mississipi et à vendre—[illegible] d'Italie façon de Lyon. LANATA FRERES, 9 et 11, rue Jefferson.

EN débarquement du navire sarde Mississipi et à vendre—Chapeaux de paille double d'Italie. LANATA FRERES, 9 et 11 rue Jefferson.

FAUBERT NORMAN, 33 et 35, RUE ROYALE, ENCOIGNURE DOUANE, Importateurs de vins, eaux-de-vie, liqueurs et conserves, et marchands de [illegible] en gros et en détail.

LES soussignés ont formé ce jour une maison de commission sous la raison sociale de AD. ODIER, STOUSE & Co. [illegible] Nlle-Orléans, 15 mars 1856.

EN débarquement du navire [illegible] de Bordeaux: 40 barriques vin rouge [illegible] à vendre par PREDON FRERES, enc. Royale et du Maine.

DIVERS [illegible] [illegible]

DAWSON & Co., 59, rue de Chartres. Ont l'honneur d'annoncer à leurs clients et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Robert Raymond et Uoca un assortiment complet de marchandises d'été telles que: Pailles d'Italie doubles fines pour hommes; [illegible] Chapeaux Campêche pour les habitants. Messieurs les marchands de la campagne trouveront chez eux un choix de marchandises avantageuses et à des prix réellement bas.

CHARLES LEVY, Chirurgien Pédicure, Rue Royale No. 198. EXTIRPE les cors, oignons, durillons et ongles rentrés dans les chairs, sans la moindre douleur, dans peu de minutes. [illegible] CHARLES LEVY, rue Royale, 198, entre St. Pierre et Orléans.

Seines, Eperviers, TREMAILLES ET FILETS DE TOUTES SORTES. On trouve toujours à vendre, en gros et en détail, au magasin de [illegible] No. 76, rue de [illegible] Entre les rues [illegible] et Conti. UN très grand assortiment de [illegible] de toutes dimensions, en fil anglais et français, [illegible] P. LEVERRIER [illegible]

MANUFACTURE D'HABILLEMENTS, POUR PLANTATION, DE LA [illegible], 118, rue du Canal, entre [illegible] Bourbon. LE soussigné ayant terminé ses arrangements pour la manufacture, est prêt à recevoir les ordres de MM. les planteurs, [illegible]. P. A. HARNARD, Magasin de marchandises sèches en gros et en détail, No 118, rue Canal.

Magasin à bon marché. MODES ET ARTICLES DE FANTAISIE, Pour la Semaine Sainte. AU PRIX COUTANT. Encoignure Hôpital et Chartres (Condé.) Mme FABIO. Mme FABIO a l'honneur d'annoncer à sa nombreuse clientèle et aux dames en général, qu'elle a reçu de France et de New York un assortiment complet et varié de marchandises de fantaisie et de saison, comprenant: Chapeaux de paille unie et à jour, pour dames et demoiselles, chapeaux d'enfants, Chapeaux de crêpe, couronnes de mariage et de [illegible], Garnitures de fantaisie, Broderies, [illegible] de soie et dentelle, voiles de dentelle française, Voiles de mariée. Et un assortiment complet de toutes les autres articles de mode. Mme Fabio espère que son beau choix de marchandises et les prix modérés auxquels elles seront vendues AU PRIX COUTANT, lui assureront le bienveillant patronage du public. Mme Fabio invite respectueusement les dames à venir examiner ses marchandises avant de faire leurs achats ailleurs. Ses conditions sont des plus avantageuses. Souvenez-vous que le magasin est au coin des rues Hôpital et Chartres.

Photographie. Salon de Daguerréotype, de Photographie et d'Ambrotype, de GUSTAFSON. No. 120, rue du Canal, Nlle-Orléans. MR GUSTAFSON invite les amateurs de belles œuvres dans cette branche de l'art, à venir examiner ses spécimens de daguerréotypes, de photographie et d'ambrotype. Ayant profité de toutes les améliorations faites aux Etats Unis et en France où il a eu, lors de son dernier voyage, les meilleures occasions d'études, et ce qui était ancien et nouveau, il est prêt aujourd'hui à exécuter des daguerréotypes, etc. [illegible] Un artiste accompli se rendra immédiatement chez les personnes qui désirent faire prendre les portraits d'amis morts, de malades, etc. Ses prix sont à la portée de tout le monde. Les salons sont vastes et beaux. Les amateurs ne regretteront pas de les avoir visités. N. B.—Il prend des portraits de grandeur naturelle d'après des miniatures ou d'autres portraits, par la photographie. La ressemblance est parfaite et toujours garantie.

Excellente occasion! [illegible] au magasin à bon marché de HARRY, 185, RUE [illegible]. REÇU tout récemment un grand et bel assortiment de marchandises de printemps, [illegible] de Paris, comprenant en partie de: Robes Bayadères barège à [illegible]; Robes barège à volants, de [illegible]; Robes organdi à volants, à [illegible]; Robes jaconat à volants, à [illegible]; Robes jaconat français, à 2 50; Robes mousseline à carreaux, $1 25 cts la robe. Batiste fil à dessins, à 40 cts la yarde. Belle brillantine française, à [illegible]. Barèges unis et à dessins, [illegible]. Soieries de printemps, dernier genre, 50 cts la yard. Collerettes de valenciennes et guipure. [illegible] HORACE HARRY, 185 rue du Camp.

MODES NOUVELLES. 72 rue de Chartres, au premier. [illegible] CHAPEAUX pour dames, [illegible]

POMMES de terre [illegible] barils [illegible] du Nord, yeux [illegible], en débarquement du navire [illegible]. OIGNONS—150 barils oignons du nord [illegible]. PATATES douces [illegible] barils, d'Espagne, [illegible] REILLY, BEZINIA & Co, [illegible] rue Tchoupitoulas.

[illegible]